

## Code d'éthique du randonneur

### Le randonneur envers lui-même Sécurité, autonomie, épanouissement



- Planifie sa randonnée en regard de la longueur, de la difficulté et de la charge à porter selon ses capacités physiques et son endurance
- S'informe sur les conditions météo, les dangers potentiels (chasse, animaux sauvages, éboulis) et les règles particulières s'appliquant au territoire visité (ex. : accès aux chiens, etc.)
- Emporte une trousse de premiers soins, une carte du sentier, ainsi que les provisions et l'équipement adéquats en fonction de l'accès ou non à l'eau potable, au feu et à l'abri de nuit, ainsi qu'en prévision de pluie
- S'inscrit aux points d'enregistrement; en solo, prévient les proches du parcours et du retour

### Le randonneur envers les autres Respect, partage, soutien



- Respecte le droit des autres (humains et animaux) au silence et à l'intimité
- Aide une personne en difficulté à franchir les obstacles et les sections difficiles (torrents, chablis, roches, escalade)
- Ne laisse jamais une personne seule en arrière
- Porte secours aux blessés et assure leur prise en charge, même si pour cela il doit changer son parcours
- Partage eau, nourriture, couverture lorsqu'un autre en manque

### Le randonneur et l'environnement Protection, responsabilité, legs



- Ne s'écarte pas du sentier par souci de protection de la flore; évite de piétiner mousse et lichen si le sentier traverse des roches
- Ne cueille ni plante, ni racine, ni bois mort, ni roche, et ne nourrit pas les animaux (rongeurs, oiseaux)
- Ne laisse derrière lui aucun déchet; pour ses besoins naturels, en absence d'installations, respecte la distance réglementaire des points et des cours d'eau et enfouit les traces
- Campe aux endroits désignés ou sinon sur des surfaces durables seulement
- Évite les feux inutiles, même lorsque permis et utilise préférentiellement un réchaud pour la cuisson
- Signale aux responsables du lieu de marche tout bris d'installations (ponts, escaliers, cordes et chaînes, balisage) et l'endroit de présence de déchets abandonnés, s'il ne peut les emporter

*En tous lieux, respecte signalisation et règlement*